



PUBLIC NOTICE / AVIS D'AUDIENCE

Greater Moncton Rural Plan Regulation

Pursuant to Section 52 of the *Community Planning Act, 2017, c.19* public notice is hereby given that the Minister of Environment and Local Government is considering the following proposed amendment to the *Greater Moncton Rural Plan Regulation - Community Planning Act*:

To re-zone lands at 19 Kierstead Road, Lower Coverdale, having PID 00641431 as indicated on the map below, being rezoned to Commercial-Retail (C1) zone from Single-Unit Residential (R1) zone for the establishment of a Bed and Breakfast and wedding event centre.

A Public Hearing has been set for **Thursday October 4th, 2018** at the Coverdale Centre, 50 Runnymede Road, Riverview, NB, commencing at 7pm. This meeting will be held by staff of the Southeast Regional Service Commission on behalf of the Minister of Environment and Local Government.

Anyone wishing to comment on the proposed amendment may do so in writing to Paul Jordan, Provincial Planning Director, Provincial and Community Planning Branch, Department of Environment and Local Government, PO Box 6000, Fredericton, NB, E3B 5H1 or to Tracey Wade, Southeast Regional Service Commission – Sackville, 131H Main Street, Sackville, NB E4L 4B2. Written comments may be submitted to the above addresses until October 17th, 2018.

Copies of this notice and the proposed amendment are available for viewing during regular business hours located at the Southeast Regional Service Commission at Suite 200, 1234 Main Street, Moncton, NB (phone: 364-4701) or on-line www.nbse.ca/planning/meetings

Règlement du plan rural de secteur d'aménagement du Grand Moncton

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 52 de la *Loi sur l'urbanisme, 2017, c.19*, que le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux envisage d'apporter la modification suivante au *Règlement du plan rural de secteur d'aménagement du Grand Moncton - Loi sur l'urbanisme*:

Rezoner le terrain portant le NID 00641431 situé à 19 rue Kierstead, Lower Coverdale, comme l'indique le plan ci-contre, de Zone R1 – habitations à logements à C1 – commerce et ventes au détail afin de permettre l'établissement d'un gîte touristique et un centre d'évènements et de mariage.

Une audience publique sur la modification proposée est prévue à 19 h le **jeudi 4 octobre 2018**, situé au Centre de Coverdale, chemin Runnymede, Riverview Nouveau-Brunswick. La rencontre sera organisée par le personnel de la Commission de services régionaux sud-est au nom du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Les personnes qui le souhaitent peuvent faire parvenir, par écrit, leurs commentaires sur le projet de modification à Paul Jordan, directeur de la Section de l'urbanisme et de l'aménagement provincial, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1, ou à Tracey Wade, Commission de services régionaux du Sud-Est, bureau de Sackville, 131H, rue Main, Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 4B2. Les commentaires écrits peuvent être envoyés aux adresses ci-dessus jusqu'au le 17 octobre 2018.

On peut examiner le présent avis et le projet de modification durant les heures normales à la Commission de services régionaux du Sud-Est, au 1234 rue Main, bureau 200, Moncton (Nouveau-Brunswick) (téléphone: 364-4701), ou en ligne au www.nbse.ca/planning/fr/meetings/

